

**Zeitschrift:** Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art  
**Band:** 33 (1946)  
  
**Rubrik:** Bauchronik

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

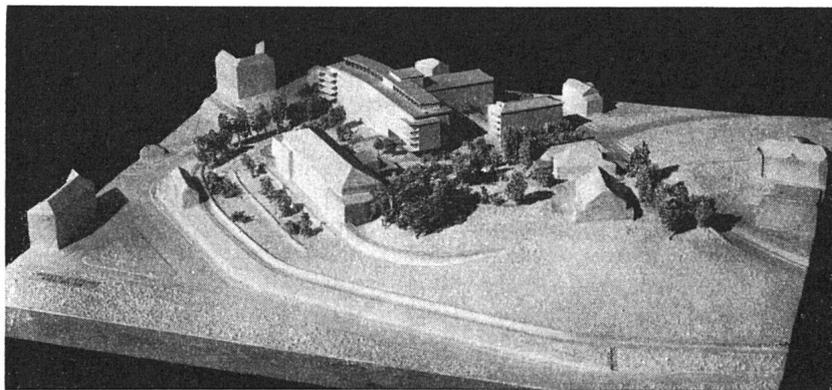
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

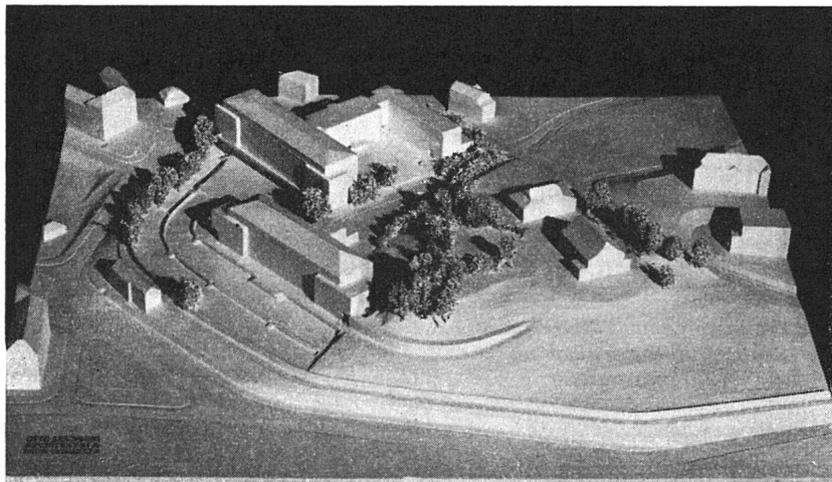
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Wettbewerb für ein Loryspital II in Bern (s. «Werk» 11, 1945). Modell des erstprämiierten Projekts, von Dubach und Gloor, Architekten BSA, Bern



Modell des zweitprämiierten Projekts von Otto Brechbühl, Architekt BSA, Bern  
Photos: Hans Stebler, Bern

## Bauchronik

### Lettre de Genève

Monsieur le Rédacteur en chef,

Vous avez eu l'amabilité de me demander de parler de l'activité architecturale à Genève. Nous sommes tous très touchés de la sollicitude que vous témoignez à nos architectes: mais quand j'essaie de mener ma petite enquête auprès des bureaux amis, je reçois, sur le mode ironique chez les uns, sur le mode évasif chez les autres, des réponses avec lesquelles je serais bien emprunté de composer une chronique. Un de mes amis prétend, et prouve, qu'on peut se faire une idée de la vie sociale d'un pays, à la lecture des «Petites annonces» de ses journaux quotidiens. J'en déduis qu'il est facile de prouver que nos architectes n'ont pas grand chose à faire, en consultant la liste des «autorisations de construire» dans la

Feuille d'avis officielle. L'historien de l'avenir y trouverait une source inépuisable d'observations intéressantes: mais je ne peux tout-de-même pas raconter aux lecteurs de *Werk* que les meilleurs de nos talents sont très heureux de pouvoir s'exercer sur le choix de carrelages de cuisine ou la disposition des salles de bains dans des immeubles à loyer.

Ne concluez pas d'après cela, Monsieur le Rédacteur en chef, que nous ne faisons rien à Genève, mais tout est sur calque pour le moment: la fin de la guerre ne nous a pas surpris sans projets grandioses, et l'Etat encourage tant qu'il le peut les études qui doivent mener à leur réalisation. Par exemple, un crédit important vient d'être voté pour examiner attentivement le problème de la navigation du Rhône: car, au fond, la question vitale pour Genève, est une question de circulation. Il n'est même pas besoin, pour le prouver, de remonter haut dans notre histoire. M. Maurice Braillard a fait paraître cette année une série d'articles très documentés sur ce problème, qui montrent d'une manière irréfutable

que si Genève veut, non seulement conserver la place qu'elle a occupée jusqu'à ces dernières années dans la vie économique de notre pays, mais simplement ne pas s'éteindre lentement (plus vite, toutefois, qu'on a l'air de le croire généralement), elle doit consacrer toutes ses forces à la solution de ces problèmes.

Monsieur le Rédacteur en chef, je vous serais reconnaissant de montrer nos efforts à nos amis alémaniques, qui ne sont peut-être pas très renseignés sur la situation dans laquelle nous nous débattons. Rappelez-leur, puisque vous êtes urbaniste vous-même, l'état de Bruges, d'Arles, d'Aigues-Mortes, de tant d'autres villes qui ont disparu peu-à-peu de la carte du monde, faute d'avoir pu se résoudre à temps à des réalisations d'envergure. «Genève, dit M. Braillard, se trouve à l'intersection de deux grands courants de circulation: Marseille-Bâle et Paris-Gênes. Ces voies internationales drainent une grande partie du trafic méditerranéen français, italien et suisse. En plus, notre agglomération est un terminus d'une certaine valeur, car elle est l'aboutissement naturel des deux rives du lac et de la vallée de l'Arve.»

On ne saurait poser le problème plus clairement: Genève est le centre d'une étoile, et malheureusement, les événements politiques de ces dernières années, les frontières françaises strictement fermées, une économie fédérale dirigée systématiquement dans d'autres voies, nous privent des avantages d'une telle situation: et comme nous n'avons pas d'arrière pays, qui puisse nous permettre de vivre sur nos réserves, nous sommes appelés à disparaître. Je voudrais pouvoir vous dire, Monsieur le Rédacteur en chef, que notre situation n'est pas désespérée, comme celle des villes que je vous ai citées: mais il serait grand temps de songer à réagir, si nous ne voulons pas y aboutir assez rapidement. Un signe, entre autres, que relève M. Braillard, est notre situation financière, qui commande naturellement toutes les autres: «Si l'on envisage, dit-il, les obligations en face desquelles notre canton va se trouver à bref délai, on est en droit de se demander comment il pourra y souscrire. Avec une situation financière normale, le nombre de millions nécessaires serait déjà de nature à nous impressionner, mais comment résoudre la multiplicité des problèmes qui vont se poser, avec une dette de près de 240 millions, alors que l'on a hypo-

théqué les recettes pour plus de vingt ans, et que malgré cela on se trouve en face d'un déficit budgétaire annuel de 3 millions? Nous sommes dans la situation d'un particulier qui aurait de telles charges de trésorerie, que malgré une parcimonie et un travail acharnés, il ne serait plus en mesure de joindre les deux bouts: bien mieux, il s'apercevrait qu'il s'enlise chaque jour davantage, sans possibilité d'amélioration.»

L'Etat, naturellement, a été un des premiers à rassembler tous ceux qui veulent encore se défendre: une commission d'architectes chargés de désigner l'ordre d'urgence des travaux à exécuter a été nommée, ainsi qu'une commission d'aménagement des territoires entre Arve et Lac, sous l'égide du plan d'aménagement national. Des concours sont organisés: celui de l'hôpital vient d'être jugé: quatre architectes, MM. Hœchel, Nierlé, Erb et Lozeron ont été chargés de l'étude préparatoire à l'exécution de la première étape. M. Rohn, d'autre part, vient d'obtenir le premier prix pour une école dans la campagne Trembley. La construction des nouveaux abattoirs avance, lentement il est vrai, car le chantier est considéré comme chantier de chômage et ne travaille que dans la mauvaise saison, sous la direction de M. Martin. Les devis de l'aérogare de Cointrin sont à l'étude chez MM. Ellenberger et Camoletti. Bref, nous essayons à tout prix de nous «défendre», et, n'étaient quelques mauvais augures, heureusement sans influence, nous aurions l'espoir de voir l'unanimité se faire autour du travail de nos architectes. Si je crois devoir vous parler de ces mauvais augures, Monsieur le Rédacteur en chef, c'est que je viens de lire un article divertissant, dans un journal qui essaie de remplacer la foule des lecteurs par une foule de sottises: l'auteur anonyme de ce petit chef d'œuvre s'oppose au retour d'institutions internationales à Genève (et pourtant, Dieu sait si nous en aurions besoin!) parce qu'elles «menaceraient notre indépendance morale»! Si ma lettre vous laisse songeur, Monsieur le Rédacteur en chef, et qu'elle vous donne la triste impression que Genève marche à sa perte, lisez ce journal d'un bout à l'autre: il vous divertira, et vous fera oublier nos misères.

Nous voilà loin de l'architecture et des architectes: mais l'architecture est le reflet de nos âmes: et tout ce qui touche à notre cité passionne nos architectes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, mes amicales salutations.

Pierre Jaquet

## Verbände

### Delegiertenversammlung des Schweizerischen Kunstvereins

Am 1. Dezember fand in Zürich unter dem Vorsitz seines Präsidenten Dr. P. Zschokke die diesjährige Delegiertenversammlung des Schweizerischen Kunstvereins statt. Wegen den Zeitereignissen hatte sie nicht, wie geplant, im Frühjahr abgehalten werden können. Nach dem Kurzberichte des Präsidenten und dem Referate über die Jahresrechnung 1944 brachten die Wahlen die diskussionslose Bestätigung des bestehenden Vorstandes. Als Sektion wurde der neu gegründete Kunstverein *Grenchen* aufgenommen. In einer längeren Aussprache wurde die Bereitschaft bestätigt, dem WERK weiterhin die materielle und ideelle Unterstützung angedeihen zu lassen; das WERK soll Organ des Schweizerischen Kunstvereins bleiben und auch in Zukunft in seinem Bestreben gefördert werden, das schweizerische Kunstleben repräsentativ zu vermitteln. Ein weiteres wesentliches Anliegen des SKV ist die Herausgabe des *Schweizerischen Künstlerlexikons*; es wurde beschlossen, seinen fünften Band, für den schon seit langer Zeit durch das Zürcher Kunsthaus das Material gesammelt wird, nicht als un-

*Rohrfabrik der Eternit AG. Niederurnen. Pläne: Ing. Jean Frey. Aus der Hauszeitschrift «Eternit im Hoch- und Tiefbau», Oktober 1945*



selbständigen Ergänzungsband, sondern als abgeschlossenes Lexikon der neueren Schweizerkunst, wenn möglich seit 1848, herauszugeben. Ferner wird geplant, im Frühjahr 1946 an Stelle einer Delegiertenversammlung eine große *Hauptversammlung* durchzuführen, bei der nicht nur einzelne Abgeordnete der Vorstände, sondern allgemein die Mitglieder der Sektionen, d. h. der örtlichen Kunstvereine und -gesellschaften eingeladen sind. Die Zusammenkunft soll sich über zwei Tage erstrecken und auch gesellige und künstlerische Veranstaltungen bringen. Als Tagungsort sind Zürich und Winterthur vorgesehen. Die große gesamtschweizerische Ausstellung des Jahres 1946 wird die Nationale Kunstausstellung in Genf sein; 1947 wird wieder eine *Regionale Ausstellung* des SKV (Region Welschland) folgen. Damit wird die Ausstellungstätigkeit des SKV, eine seiner ältesten und fruchtbarsten Aufgaben, wieder ihre Fortsetzung finden.

## Wettbewerbe

### Entschieden

#### Turn- und Sportanlage in Amriswil

In diesem beschränkten Wettbewerbe traf das Preisgericht folgenden Entscheidung: 1. Preis (Fr. 1200): Erwin Boßhardt, Arch. BSA, in Firma Kräher und Boßhardt, Winterthur; 2. Preis (Fr. 1100): Beda Hefti, Architekt, Freiburg; 3. Preis (Fr. 700): Karl Fülcher, Architekt, Amriswil; 4. Preis (Fr. 500): Paul Büchi, Architekt, Amriswil. Ferner 2 Ankäufe zu Fr. 250. Jeder Verfasser erhält außerdem eine feste Entschädigung von Fr. 500. Preisgericht: Prof. Friedrich Heß, Architekt BSA, Zürich; Hs. Beyeler, Architekt, Bern; E. Halter, Architekt, Frauenfeld; Robert Steiner, Amriswil; C. Müller, Gemeindeammann; G. Rüd; P. Truniger, Architekt BSA, St. Gallen; Es empfiehlt, den Verfasser des erstprämiierten Projektes mit der Weiterbearbeitung der Pläne für Sportplatz und Badeanlage zu betrauen.

#### Gemeindehaus Bütschwil/St. Gallen

Das Preisgericht traf folgenden Entscheidung: 1. Preis (Fr. 800): Müller & Schreggenberger, Architekten, St. Gallen.